



Communiqué de presse

## MOBILITE DURABLE ET SECURISEE

### Inauguration des lignes de covoiturage et du parking Pôle d'échanges multimodal de La Bâtie à Saint-Ismier

Sylvain Laval, Président du SMMAG, Henri Baile, Président de la Communauté de Commune Le Grésivaudan, Premier Vice-Président du SMMAG et Maire de Saint-Ismier, Luc Remond, Vice-Président du SMMAG en charge du Covoiturage et des nouveaux services de mobilités ainsi que Anne Gérin Vice-Présidente en charge de la Multimodalité et Coralie Bourdelain Vice-Présidente en charge de la dessertes des territoires peu denses et de l'accessibilité ont inauguré les deux lignes de covoiturages et le parking de La Bâtie à Saint-Ismier.

Le SMMAG aménage le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), autour du diffuseur autoroutier de La Bâtie (A41), pour encourager le report vers des modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture comme les transports en commun, le vélo ou encore le covoiturage. Ce projet est réalisé par le SMMAG en partenariat avec l'Etat, AREA-APRR, le Département de l'Isère, la Communauté de Communes « Le Grésivaudan » et la Région.

*Pour mémoire, la voiture représente 81 % des déplacements domicile-travail des habitants du Grésivaudan (source EMC<sup>2</sup> 2020).*

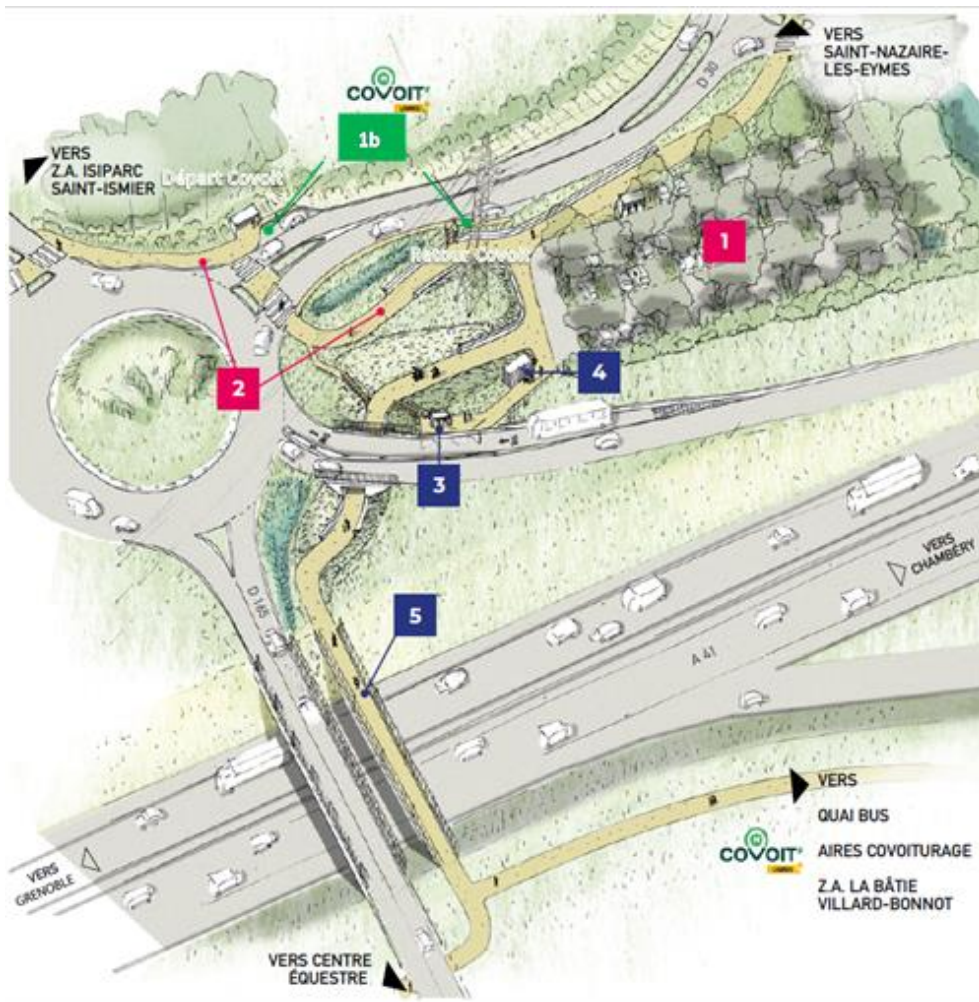
Il s'inscrit dans une stratégie générale d'organisation des mobilités sur l'ensemble du territoire du SMMAG, fondée la mise en œuvre d'un "chapelet de PEM", pour venir capter les automobilistes en les connectant aux lignes structurantes de transports en commun ou de covoiturage. Et ce, en venant s'appuyer sur les infrastructures existantes (les routes départementales, l'A41 et la voie ferrée).

*Une mise en service partielle du PEM est réalisée en ce début du mois de mai 2022, en cohérence avec la mise en service d'une nouvelle ligne M'Covoit ligne +.*

### Présentation et rappel des aménagements

Le PEM de La Bâtie est structuré autour du programme suivant (cf. schéma ci-après) :

- **1** : un parc-relais de 80 places
- **1b** : un arrêt de covoiturage M'covoit' Lignes+ sur la RD30 en direction de Montbonnot et de Grenoble. Un autre point d'arrêt de covoiturage M'Covoit se situera ultérieurement sur la route départementale 165.
- **2** : des cheminements dédiés aux modes actifs (voie vélo / piéton) classée voie verte
- **3** : des arrêts de transports en commun pour les cars express, exploités par Cars Régions, aménagés par AREA sur les bretelles de sortie d'autoroute afin d'optimiser le temps de parcours des cars et favoriser l'intermodalité par la proximité avec les autres modes de déplacement
- **4** : une consigne à vélo de 20 places (extensible)
- **5** : une nouvelle passerelle piétons-cycles permettant aux piétons et aux cyclistes de franchir l'autoroute en toute sécurité et avec confort



**Aménagements et services disponibles depuis début mai 2022 :**

### **1 – Parc-relais**

**78 places de stationnement sont disponibles**, dont 2 pour les personnes à mobilité réduite. Ces 2 places PMR situées vers l’abri sont provisoires (exigence AREA), car les places définitives seront situées à l’extrémité du parking vers le quai TC et ne sont donc pas encore réalisées.

### **1b – Arrêts de covoiturage sur la RD30**

**Deux arrêts de covoiturage** sont créés à proximité immédiate, le long de la route départementale. Le SMMAG a mis en service **une nouvelle ligne « M covoit’ - Lignes+ »**. Ce service fonctionne sur le modèle des lignes traditionnelles de transports en commun : des arrêts physiques, des horaires de fonctionnement, le tout sans réservation.

Deux destinations sont accessibles depuis l’arrêt « M covoit’ Lignes+ » de La Bâtie :

- Vers la Zone d’activité Pré Millet (Inovalée) à Montbonnot
- Vers Grenoble – Hôtel de Ville.

La ligne a été ouverte aux conducteurs le 2 mai, puis aux passagers le 9 mai.

### **2 – Cheminement vélos-piétons apaisés**

Une voie verte (vélo / piéton) est aménagée entre l’arrêt de bus Le Moulin côté Saint-Nazaire-les-Eymes et l’entrée d’Isiparc : elle permet un cheminement sécurisé, séparé des véhicules.

Les vélos ne sont pas prioritaires en traversée de voirie (cédez-le-passage). La section le long du parking ne sera finalisée qu'à l'issue de l'ensemble des travaux du pôle d'échanges, mais permet d'ores et déjà le passage des vélos et piétons.

#### **Calendrier**

**Fin 2017** : Le programme des aménagements finalisé et le marché de maîtrise d'œuvre attribué en avril 2019.

**Septembre 2021** : Début des travaux avec la réalisation du parc-relais et de la voie de tourne à gauche sur la RD30 afin d'en sécuriser les accès

**Début mai 2022** : mise en service d'une partie des fonctionnalités de ce pôle, le P+R, les cheminements modes actifs et le service de covoiturage M covoit' Lignes+ (points 1, 1b et 2)

**Automne 2022** : Début des travaux de la passerelle (sous réserve de l'approbation d'AREA et des délais d'approvisionnement des matériaux)

**Été 2022** : la réalisation des arrêts de transport en commun sur les bretelles de sortie d'autoroute, sous MOA AREA, permettant par la suite au SMMAG de finaliser les aménagements du PEM.

**Fin 2023** : Mise en service totale du Pôle d'échanges multimodal

#### **Coût et financement**

<b>FINANCEURS</b>	<b>Études HT</b>	<b>Travaux HT</b>	<b>TOTAL HT</b>
<b>AREA – APRR</b>	-	400 000 €	400 000 €
<b>État (AFITF)</b>	99 200 €	620 000 €	719 200 €
<b>CC Le Grésivaudan</b>	-	106 630 €	106 630 €
<b>SMMAG</b>	233 867 €	1 528 913 €	1 762 780 €
<b>CD38</b>	116 933 €	764 457 €	881 390 €
<b>TOTAL € HT</b>	<b>450 000 €</b>	<b>3 420 000€</b>	<b>3 870 000€</b>

Le coût de l'opération va évoluer avec les révisions de prix matériaux à venir (marché passerelle) et les coûts demandés par AREA (échanges en cours).

**Contact presse** : Alexandra COUTURIER [alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:alexandra.couturier@grenoblealpesmetropole.fr) 06 09 68 16 38